

Rapport annuel sur l'état de la réglementation gouvernementale au Canada—proposition

Le rapport annuel proposé, qui serait préparé par le président du Conseil du Trésor, pourrait contenir les principales sections suivantes :

- Analyse des initiatives annoncées dans la publication annuelle *Projets de réglementation fédérale* : quels sont ceux qui ont été mis en oeuvre et quels sont ceux qui sont à l'étape de l'élaboration, ont été abandonnés ou ont été reportés
- Catégorisation et dénombrement des nouveaux projets de règlement par
 - ministère
 - type (défini par la loi)
 - importance des répercussions économiques
- Prévisions des coûts globaux de la réglementation fédérale
 - projets de règlement
 - nouveaux règlements pour chacune des cinq dernières années
 - réserve de programmes de réglementation

Un regroupement s'imposerait par ministère et par type de règlement.

- Évaluation du REIR accompagnant les projets de règlement de l'année précédente :
 - classement selon le type d'évaluation d'impact économique : analyse de rentabilité complète; analyse de rentabilité partielle (p. ex. coûts seulement); analyse coût-efficacité
 - Détermination du nombre de règlements pour lesquels les coûts dépassent les avantages et dans quelle proportion
- Dépenses (et A-P) pour l'administration et l'application de tous les programmes de réglementation (regroupées par ministère ou organisme) pour chacune des cinq dernières années. (Cette tâche est accomplie, à l'heure actuelle, aux États-Unis par le *Center for the Study of American Business*, Washington University à Saint-Louis – voir Warren (1991).)
- Brève description de toutes les nouvelles lois de réglementation et principales modifications apportées aux règlements existants au cours de la dernière année, ainsi que de celles qui sont présentement à l'étude au Parlement.